

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4222 - VENDREDI 1^{ER} AVRIL 2022

ASSEMBLÉE NATIONALE

Jean Marc Kabund rend le tablier

Ayant adopté un profil bas depuis plusieurs jours, Jean-Marc Kabund, jusque-là premier vice-président de l'Assemblée nationale, est enfin sorti de son mutisme pour annoncer sa démission de son poste au bureau de l'institution parlementaire.

C'est sur son compte twitter que ce cadre de

l'Union pour la démocratie et le progrès social a cru bon d'informer l'opinion de sa décision prise hier. La lettre y afférente, a-t-il laissé entendre, avait été déposée au bureau du président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso N'kodia.

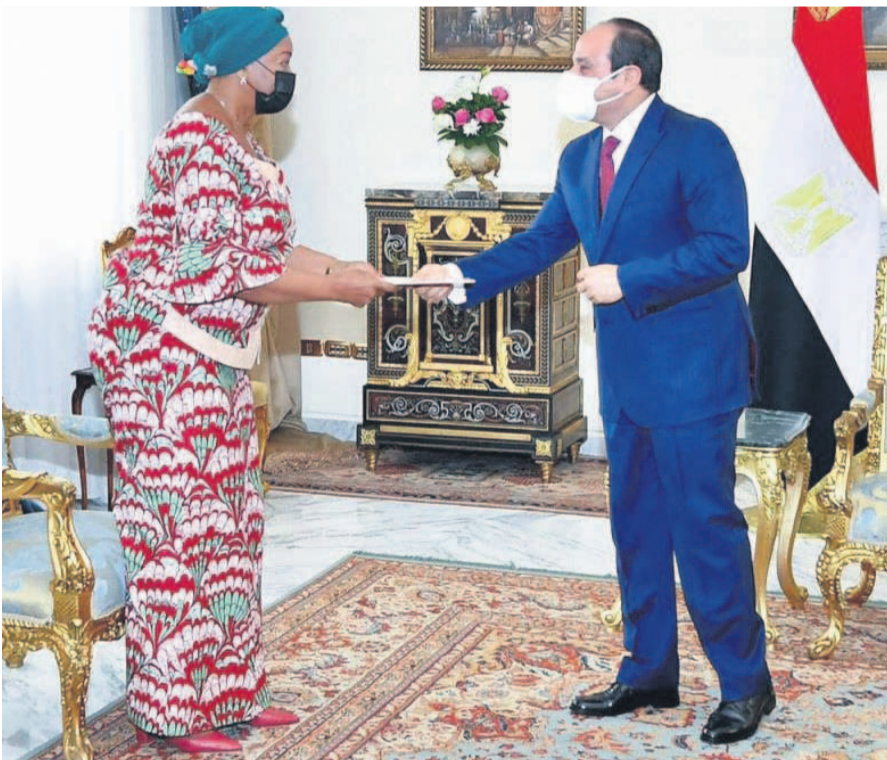
Page 4

Jean Marc Kabund répondant aux questions des journalistes après la rencontre avec le Chef de l'Etat



CHANGEMENT CLIMATIQUE

La RDC et l'Égypte discutent de la Cop 27



Ève Bazaïba Masudi, en présence du ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Shoukry. Eve Bazaïba était porteuse d'un message du président congolais, Félix Tshisekedi, indique le site web de la présidence égyptienne.

Dans cette lettre, fait-on savoir, le président congolais a favorablement apprécié les efforts inlassables de l'Égypte, sous la direction du président El-Sisi, pour faire avancer l'agenda africain dans le

contexte du changement climatique.

Page 3

Le président Abdel Fattah El-Sisi a reçu en audience, le 29 mars, la vice-Première mi-

nistre et ministre de l'Environnement de la République démocratique du Congo (RDC),

GOVERNEMENT

Le ministre de l'Économie déchu de ses fonctions



Le gouvernement Sama Lukonde compte désormais un membre de moins, en la personne du ministre de l'Économie nationale, Jean-Marie Kalumba Yuma, destitué le 30 mars dernier par l'Assemblée nationale jouant son rôle d'organe suprême de contrôle de l'action de l'exécutif national.

La plénière consacrée à l'examen

de la motion de défiance signée à son encounter par une soixante de députés a viré à sa déchéance. A charge du ministre, la flambée actuelle des prix des biens de première nécessité et le sulfureux dossier relatif à l'exportation des tonnes de chinchards provenant de la Namibie.

Page 4

BUSINESS

Jean-Claude Van Damme en séjour d'affaires à Kinshasa

Six mois après son entrevue avec le président de la République, Félix Tshisekedi, l'acteur de renom belge a posé ses valises dans la capitale congolaise, le 30 mars, à la tête d'une délégation

d'investisseurs miniers et des infrastructures. Le CEO project manager et functional analyst de Bitec Consulting, société porteuse du projet « Fatshi City », a indiqué que

l'acteur belge est à Kinshasa en vue de finaliser, quant à ce, l'accord de financement du groupe d'investisseurs des pays du golfe, Abu Dhabi, Émirats et une délégation canadienne.

Page 2



ÉDITORIAL

Calvaire !

C'est le moins que l'on puisse dire des souffrances qu'endure la population vivant dans les deux principales villes du pays confrontées à des insuffisances en matière d'approvisionnement en eau potable comme en électricité.

Les pénuries d'eau exaspèrent les consommateurs souvent contraints au paiement des factures, même lorsque les robinets sont à sec des semaines voire des mois durant ! Quant à l'électricité, malgré les réformes engagées ces dernières années, les mêmes causes produisant les mêmes effets, les coupures intempestives et les délestages sont toujours subis au quotidien par les usagers.

À l'origine des maladies hydriques dans les foyers qui recourent aux forages et aux puits bien souvent mal entretenus, la carence en eau demeure un véritable danger qui appelle, comme cela a été plaidé lors du neuvième Forum mondial sur l'eau qui vient de se tenir à Dakar, au Sénégal, à une véritable prise de conscience de la part des gouvernants pour garantir et préserver les vies humaines.

Si l'eau et l'électricité viennent à manquer, les conséquences pèsent invariablement sur les ménages car elles sont source d'insécurité et ralentissent inévitablement l'activité économique.

Espérons que le Projet eau, électricité et développement urbain, cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale pour faciliter un accès durable dans les zones confrontées aux coupures électriques et à la pénurie d'eau potable permettra, à terme, de résoudre cette problématique dans l'intérêt de tous.

Le Courrier de Kinshasa

BUSINESS

Jean-Claude Van Damme en séjour d'affaires à Kinshasa

Six mois après son entrevue avec le président de la République, Félix Tshisekedi, l'acteur de renom belge a posé ses valises dans la capitale congolaise le 30 mars, à la tête d'une délégation d'investisseurs miniers et des infrastructures.



Jean-Claude Van Damme en séjour d'affaires à Kinshasa/DR

Pas grand-chose n'a encore filtré sur les réels contours de la venue de Jean-Claude Van Damme en terre congolaise, sinon qu'il est tenu pour le « partenaire stratégique » de Paul Makela. Le CEO project manager et functional analyst de Bitec Consulting, société porteuse du projet « Fatshi City », a laissé entendre que le célèbre acteur, réalisateur,

producteur de cinéma belge est à Kinshasa pour des affaires. Il a en vue de « finaliser l'accord de financement du groupe d'investisseurs des pays du golfe, Abu Dhabi, Émirats et d'une délégation canadienne ».

En ce qui concerne le projet « Fatshi City », l'on sait jusqu'ici qu'il porte sur la construction d'une ville futuriste et connectée. Selon

les prévisions annoncées, cette nouvelle cité moderne devrait être érigée sur les sites de camps militaires, notamment le camp Kokolo.

Selon le média en ligne alternance.cd, Jean-Claude Van Damme a pour mission de sensibiliser « les investisseurs à mobiliser les 7,3 milliards de dollars américains nécessaires pour la construction ». Et de préciser : « Il s'agit notamment des immeubles modernes dans les emplacements actuels des camps militaires Kokolo et autres, un bâtiment d'une centaine d'étages ; le prolongement du boulevard Triomphal jusqu'à Kintambo-Magasin ; une bibliothèque moderne, des bâtiments administratifs, des buildings pour les banques et un quartier pour entreprises internationales ». Par ailleurs, outre la cité, toujours dans le cadre du projet susmentionné, il est prévu également, signale le média précité, « la construction d'une autoroute pour relier l'aéroport international de N'Djili au centre-ville avec trois points de péage pour les automobiles ».

Nioni Masela

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GESTION DE DIX MILLIONS DOLLARS DE L'AVENANT 9 DU PERENCO

Didier Budimbu apporte des éclaircissements

Pour calmer les esprits en surchauffe de certains auteurs en eau trouble concernant la gestion de l'enveloppe allouée par Perenco au territoire de Muanda, l'une des résolutions prises à l'issue de la table ronde sur l'exploitation pétrolière qui a eu lieu récemment dans la cité côtière, le ministre des Hydrocarbures, Didier Budimbu, vient de lever un coin de voile en expliquant sa motivation de créer un comité de gestion de ces fonds.

A l'en croire, «des personnes mal intentionnées veulent soulever la population aux fins de s'approprier la gestion de ce fonds». «J'ai été très clair et je ne veux ni toucher ni gérer cet argent. Mais quand on est attiré par l'appât du gain, on est capable d'user toutes sortes de subterfuges pour me diaboliser», a regretté le patron des Hydrocarbures. Avant d'ajouter : «Ces gens oublient qu'on a obtenu cet argent sur la proposition de l'IGF (Inspection générale des finances) avec le

concours du ministre des Finances. Ce qui n'a pas été du tout facilement. Si c'est ainsi que les Nekongo doivent remercier leur fils que je suis c'est vraiment triste pour la province.» Pour Didier Budimbu, «ces élus de Muanda qui redoutent la percée de son parti politique Autre Vision du Congo (AVC), ils peuvent être rassurés car je ne compte pas être candidat pour le compte de la ville côtière. Tout ce que je fais c'est pour le bien de la population et leurs manœuvres ne



vont pas me décourager».

Estimant que «les personnes faisant partie de ce comité ont été

Le ministre des Hydrocarbures, Didier Budimbu proposées par les chefs coutumiers des Assolongo, Bawoyo et les originaires de Boma. Nous avons aussi reçu

les propositions du ministre du Tourisme, Modero Nsimba, qui est un élu du coin. Personnellement, je ne les connais pas mais le profil de chacun d'entre eux ne me semble pas poser un problème». Il faut rappeler que cette réaction du ministre fait suite à une marche organisée la semaine dernière par des jeunes de Muanda instrumentalisés par certains acteurs politiques du territoire qui voulaient bien avoir le contrôle de cette somme à des fins électorales.

Blandine Lusimana

CHANGEMENT CLIMATIQUE

La RDC et l'Égypte discutent de la Cop 27

Le président Abdel Fattah El-Sisi a reçu en audience, le 29 mars, la vice-Première ministre et ministre de l'Environnement de la République démocratique du Congo (RDC), Ève Bazaïba Masudi, en présence du ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Shoukry. Ève Bazaïba était porteuse d'un message du président congolais, Félix Tshisekedi, indique le site web de la présidence égyptienne.

Le porte-parole de la présidence de la République égyptienne a déclaré qu'Ève Bazaïba Masudi a remis au président El-Sisi une lettre du président de la RDC, Félix Tshisekedi. Ce dernier a exprimé dans celle-ci sa fierté pour les relations stratégiques que les deux pays partagent et le niveau qu'elles ont atteint, notamment en termes de coordination, de consultation politique et de coopération économique.

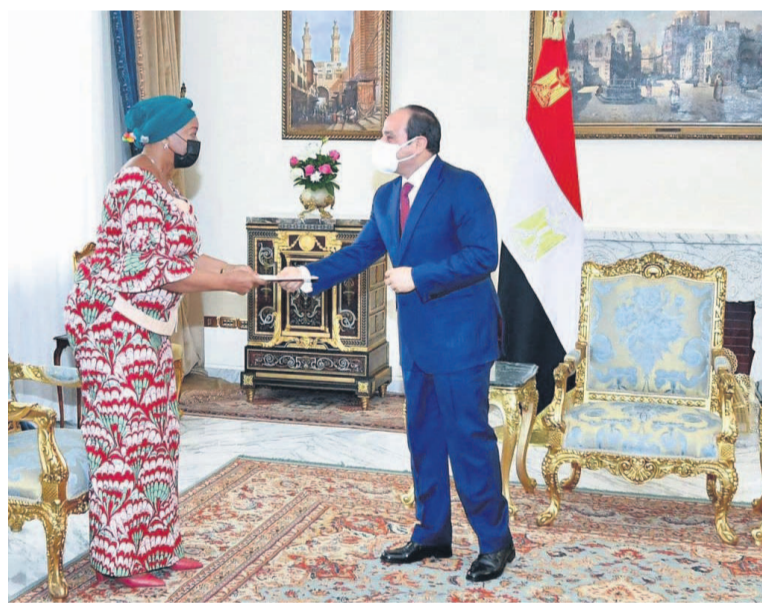
Dans cette lettre, a fait savoir le porte-parole égyptien, le président congolais a favorablement apprécié les efforts inlassables de l'Égypte, sous la direction du président El-Sisi, pour faire avancer l'agenda africain dans le contexte du changement climatique. Il s'agit de soutenir une position africaine unifiée et d'œuvrer à la pleine activation des initiatives proposées, de confirmer l'unité de la position africaine, de ré-

pondre aux aspirations du peuple africain et de prendre en considération ses préoccupations.

L'objectif est de parvenir à un développement global et durable du continent. Dans ce contexte, a fait savoir la présidence égyptienne, Félix Tshisekedi a souligné sa confiance dans le fait que la conférence des Nations unies sur le changement climatique, qui se tiendra à Sharm El-Sheikh en novembre prochain, représentera une étape cruciale pour mobiliser l'effort international conjoint, afin de faire face au changement climatique, qu'il s'agisse de s'attaquer à ses effets négatifs ou de prendre des mesures internationales pour en réduire les causes et poursuivre les efforts de réduction des émissions.

Priorité absolue au dossier du changement climatique

Pour sa part, apprend-on, le président El-Sisi, tout



Ève Bazaïba remettant au président égyptien la lettre de son homologue congolais.

en adressant ses salutations au président Félix Tshisekedi, a affirmé que son pays continuera à soutenir la RDC et à lui fournir toute l'assistance possible.

Le président El-Sisi a également souligné que l'Égypte accorde une priorité absolue au dossier du changement climatique aux niveaux africain et international, notamment en accueillant la prochaine conférence des Nations unies sur le changement climatique à Sharm El Sheikh. Cette démarche,

fait-on savoir, s'inscrit dans la continuité du rôle que l'Égypte a entamé de 2015 à 2017, lorsqu'elle a présidé la Conférence des ministres africains de l'environnement et le Comité des chefs d'État et de gouvernement africains sur le changement climatique.

Le président El-Sisi a souligné la volonté de l'Égypte de s'engager sérieusement, de coordonner et de mobiliser le soutien nécessaire aux pays africains pour assurer leur adaptation rapide aux impacts économiques et so-

ciaux négatifs du changement climatique à court, moyen et long terme. Il s'agit, en outre, de travailler avec toutes les parties, au nom et pour le compte du continent africain, afin de garantir un résultat équilibré du sommet de Sharm El Sheikh qui contribuera à soutenir les efforts internationaux pour faire face au changement climatique, et à renforcer la capacité des pays en développement à s'adapter et à accéder aux financements.

Le porte-parole de la présidence égyptienne a ajouté que la réunion a porté sur les perspectives d'avancement des efforts africains conjoints visant à renforcer la solidarité pour faire face au changement climatique et à ses répercussions négatives, contribuant ainsi à placer les préoccupations et les aspirations du continent sur la scène internationale des négociations sur le changement climatique.

Patrick Ndungidi

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le ministre de l'Économie déchu de ses fonctions

Le gouvernement Sama Lukonde compte désormais un membre de moins dans son effectif, en la personne du ministre de l'Économie nationale, Jean-Marie Kalumba Yuma, destitué le 30 mars par l'Assemblée nationale jouant son rôle d'organe suprême de contrôle de l'action de l'exécutif national.

La plénière consacrée à l'examen de la motion de défiance contre Jean-Marie Kalumba Yuma, initiée par une soixante de députés, a viré à sa déchéance car de graves soupçons de mal gouvernance pesaient sur lui. Parmi les griefs portés à sa charge, l'on note la flambée actuelle des prix des biens de première nécessité ayant réduit les Congolais à leur plus simple expression avec un pouvoir d'achat liquéfié et en constante amenuisement. A cela s'ajoute le sulfureux dossier relatif à l'exportation des tonnes de chinchards provenant de la Namibie. Là-dessus, les Congolais continuent d'attendre désespérément lesdits produits qui, à en croire le ministre, devraient impacter positivement sur les prix des vivres frais à Kinshasa et ailleurs sur le territoire national.

Une attente longue qui fait croire à une arnaque étant entendu que sur le marché, les lignes n'ont jamais bougé d'un iota.

L'histoire retiendra que c'est pour la première fois, en cette troisième République finissant, qu'un ministre en fonction soit destitué de cette manière, sans aucun mot d'ordre ni achat de conscience des députés. Ces derniers ont voté en toute responsabilité, loin des clivages politiques. « *Cela prouve que dans l'Union sacrée, il y a la démocratie. Nous ne sommes plus à la période où il y avait des mots d'ordre, où il y avait des autorités morales qui donnaient des mots d'ordre aux députés. Nous sommes une chambre indépendante. Cela prouve que le respect de séparation de pouvoir est effectif dans*



Le ministre de l'Économie, Jean-Marie Kalumba Yuma

notre pays », a indiqué le député Crispin Mbindule, l'auteur de la motion ayant conduit à la déféstation du ministre de l'Économie.

D'aucuns ne s'expliquent pas qu'un membre de l'Alliance des forces démocratiques du Congo et

alliés, de surcroît membre de l'Union sacrée de la nation (USN), majoritaire au Parlement, puisse être destitué de cette façon, sans l'implication des instances dirigeantes de la plate-forme. « *Être dans la majorité ne signifie pas qu'on est au-dessus*

de la loi, qu'on peut faire n'importe quoi. Chacun doit maîtriser son secteur. Au cas contraire, la sanction ne tardera pas », entend-on dire à l'hémicycle où ce dernier développement tient d'une interpellation à l'endroit des membres restants du gouvernement affiliés à l'USN. Ces derniers sont appelés à être performants en étant en phase avec les aspirations au bien-être de la population congolaise.

Précisons qu'au terme du vote de la motion de défiance, deux cent soixante-dix-sept députés nationaux ont voté pour, soixante-dix-neuf ont voté contre et douze se sont abstenus. Ce vote a été organisé au cours de la séance plénière dirigée par le président de la chambre basse du Parlement, Christophe Mboso N'kodia.

Alain Diasso

Jean Marc Kabund annonce sa démission

Ayant adopté un profil bas depuis plusieurs jours, Jean-Marc Kabund, jusque-là premier vice-président de l'Assemblée nationale, est enfin sorti de son mutisme pour annoncer sa démission de son poste au bureau de l'institution parlementaire.

C'est sur son compte twitter que Jean Marc Kabund, cadre de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), a cru bon d'informer l'opinion de sa décision prise ce 31 mars. La lettre y afférente, a-t-il laissé entendre, avait été déposée au bureau du président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso N'kodia. « *Par la présente et pour des raisons de conviction politique, je vous fais part de ma décision de démissionner du poste de premier vice-président de l'Assemblée nationale. Il va de soi que, pour le reste du temps de la législature en cours, je vais me consacrer à mon mandat de député national. Veuillez recevoir la présente décision et agréer, honorable président, distingué collègue, l'expression de mes sentiments très*

patriotiques ». Tel est le contenu de la lettre que le concerné a adressé au président de la chambre basse sans toutefois préciser les raisons de sa démission.

Qu'à cela ne tienne. Ceci n'est que la suite logique d'un processus de démission entamé le 14 janvier dernier lorsque, par un post sur twitter, il avait annoncé sa démission sans que cela ne soit sanctionné par une lettre officielle. « *En ce jour je prends la décision de démissionner de mes fonctions de premier*

vice-président de l'Assemblée nationale. Ainsi s'ouvre une nouvelle page de l'histoire, qui sera écrite avec la sueur de notre front, qui coulera chaque jour qu'on affrontera les brimades, humiliations et tortures », écrivait Jean Marc Kabund, quelques heures après l'acrochage entre sa garde rapprochée à un élément de la Garde républicaine sur l'avenue Poids lourd, à Kinshasa.

Ce jour-là, on s'en souvient, les éléments de po-



Jean-Marc Kabund face à la presse

lice commis à la sécurité du président intérimaire de l'UDPS avaient désarmé un militaire de la Garde républicaine accusé d'obstruer le passage de leur cortège. En représailles, les militaires de la Garde républicaine avaient organisé, dans la nuit, une expédition punitive dans la résidence de Jean Marc Kabund située dans la commune de

Limete. Ces incidents ont terni l'image de ce cadre de l'UDPS jetant un sérieux discrédit sur la chambre basse du Parlement. Désavoué par sa propre famille politique, Jean Marc Kabund n'avait donc plus d'alternative, si ce n'est de rendre le tablier et redescendre dans l'arène politique comme un simple député national.

A.D.

« En ce jour je prends la décision de démissionner de mes fonctions de premier vice-président de l'Assemblée nationale.

Ainsi s'ouvre une nouvelle page de l'histoire, qui sera écrite avec la sueur de notre front, qui coulera chaque jour qu'on affrontera les brimades, humiliations et tortures »

CLÔTURE DU MOIS DE LA FEMME

Marie-Olive Lembe Kabila communique avec les femmes albinos

La présidente de l'association Initiative plus, Marie-Olive Lembe Kabila, a communiqué, le 30 mars, avec les femmes albinos et autres personnes vivant avec handicap (PVH), au cours d'une cérémonie organisée à Gombe par la Fondation Mwimba Texas (FMT), en collaboration avec l'association Bana Saint-Jean, à l'occasion de la clôture du mois de mars dédié à la défense des droits de la femme.

La célébration s'est déroulée sur le thème de l'année : « *Pro-mouvoir l'autonomisation des femmes et de la jeune fille ainsi que l'égalité des sexes dans le contexte de lutte contre le changement climatique* ». Elle a été l'occasion pour la marraine de la cérémonie de partager sa vision de l'autonomisation de la femme avec les femmes albinos et les personnes vivant avec handicap présentes dans la salle. Olive Lembe Kabila a saisi cette opportunité pour sensibiliser les femmes et jeunes filles albinos à leur autonomisation et de s'imprégner des réalités des femmes albinos réunies au sein de la FMT, en vue de trouver des solutions à certains de leurs problèmes quotidiens. Elle a promis de répondre toujours aux cris des albinos.

Très enthousiastes, les femmes albinos n'ont pas caché leur satisfaction de bénéficier de la chaleur maternelle de la part d'Olive Lembe Kabila. Dans leur mot de circonstance délivré par le vice-président de la FMT, Glody Mwimba, elles ont exprimé leur joie.

Pour matérialiser cette joie, la FMT a offert à la présidente de l'association Initiative plus un livre sur cette fondation dans le cadre du projet Blanc-ébène, et un tableau avec son effigie. « *Merci, parce que cet amour que vous portez pour nous, nous rassure. Nous savons que nous ne sommes pas abandonnées. Votre présence en ce lieu témoigne de votre grandeur de cœur...* », a dit Merveille Ntumba, dans son mot.

Une sensibilisation à l'auto-prise en charge

La cérémonie a été ponctuée par plusieurs mots de sensibilisation des albinos dans leur façon d'être et dans leur auto-prise en charge. A côté d'Olive Lembe Kabila, la vice-présidente du Conseil national de la jeunesse en charge du genre, Ghiannely Mavungu, a également été à l'honneur. Elle a profité de cette occasion pour marteler sur le comportement des filles albinos, leur égalité à d'autres catégories de personnes, mais également sur leur comportement en vue de faire face au changement climatique. Les conseils sur les comporte-



Olive Lembe Kabila et les albinos

ments à adopter face au changement climatique ont également été donnés par la représentante de l'association Saint Jean ainsi que par le Dr Doloress, un médecin partenaire de la FMT qui envisage de créer un centre médical spécialisé où les albinos bénéficieront des soins appropriés. Au cours de cette activité, les

participants ont également assisté au ballet proposé par les albinos membres de la FMT. En plus des messages de conscientisation et autres activités, la présidente de l'association Initiative plus a partagé un repas de cœur avec toutes les personnes présentes. Elle a également distribué des kits aux albinos conte-

nant des crèmes solaires, de vaseline pure blanche, de savons, des ouates, des parasols et des pagnes, etc. Olive Lembe Kabila a également permis à chacun des participants à cette cérémonie de clôture du mois de la femme de rentrer à domicile sans trop de difficultés.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW

Bel'ange Hangidi : « Je suis dans la peau d'une fille qui fait la loi parmi plusieurs gars »

Rencontrée à la clôture du Festival Connexion Kin, seule présence féminine sur les sept interprètes de la pièce Dans la peau de l'autre de la Compagnie de danse Pepenas, elle ne se laisse pas faire. Sans complexe dans cet univers viril des enfants de rue où les rapports sont musclés, elle s'affirme, mieux s'impose, en exécutant comme eux la danse du serpent. Pour arriver à incarner ce rôle, il lui a fallu une immersion incognito dans le milieu parmi les fortes têtes de Kintambo, la danseuse professionnelle évoque cet épisode de « recherche » dans cet entretien exclusif accordé au Courrier de Kinshasa.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Qui êtes-vous et que faites-vous ?

Bel'ange Hangidi (B.H.) : Je suis Bel'Ange Hangidi, une artiste qui évolue à Kinshasa. Je fais de la danse et de la chorégraphie.

L.C.K. : Quel style de danse pratiquez-vous ?

B.H. : Je suis une danseuse professionnelle depuis cinq ans. La danse urbaine est mon style de prédilection mais je pratique aussi la danse contemporaine.

L.C.K. : Appartenez-vous à une compagnie de danse ?

B.H. : Non ! J'ai mon propre groupe dénommé Bel'artblack.

L.C.K. : Mais à quel titre jouez-vous dans la pièce Dans la peau de l'autre de la Compagnie Pepenas de Pepe Elmas Naswa ?

B.H. : Je collabore avec la Compagnie Pepenas. C'est le premier projet dans lequel j'ai travaillé dans la Compagnie Pe-

penas mais il y en a un autre en cours de création qui a toujours trait avec les réalités de Kinshasa, Kin mopepe.

L.C.K. : Dans la peau de l'autre, vous êtes la seule danseuse entre six danseurs, est-ce facile de travailler ainsi entourée. Comment avez-vous intégré ce projet ?

B.H. : C'est un peu compliqué mais je sais m'y faire. Je suis seule parce que je joue le rôle d'une fille qui fait partie d'un gang de danse de la rue. Comment ça se passe dans le milieu des enfants de la rue, les Shégués. La manière dont se comportent les filles face aux garçons dans cet univers, comment elles arrivent à s'imposer même si ils sont nombreux. Quoique toute seule dans ce milieu, la fille que j'incarne arrive à s'imposer. Je suis dans la peau d'une fille qui fait la loi parmi plusieurs gars.

L.C.K. : Comment avez-vous

fait pour arriver à incarner ce rôle, s'ériger comme une forte tête dans ce gang masculin ?

B.H. : J'ai pris le temps d'observer comment se comportent les filles de rue dans leur milieu. J'ai fait un mois d'immersion à Kintambo, aux alentours du rail, il y a beaucoup de filles assez bagarreuses dans ce coin-là. Pendant tout ce temps, je les suivais dans la rue, les marchés pour apprendre à faire comme elles, savoir comment elles s'y prennent pour forger leur caractère. J'ai découvert des « écuries » où les filles font la loi et entretiennent la rage entre gangs. Elles n'ont crainte de rien. J'ai passé du temps à observer leurs attitudes. Je me suis donnée un temps de recherche, j'étais en pleine observation afin de pouvoir entrer dans le bain. C'est ainsi qu'au bout de ce mois, j'ai commencé à pratiquer ce que j'avais vu, à reproduire ce que j'avais observé dans le comportement des



Bel'ange Hangidi au Mont des arts à la clôture du Festival Connexion Kin 7/DR filles de la rue.

L.C.K. : Cela explique pourquoi vous êtes dans une espèce de provocation...

B.H. : Oui, dans la plupart de mes scènes je joue à celle qui s'impose. Je montre comment ces filles font en sorte d'imposer leur point de vue.

L.C.K. : Existe-t-il à proprement parler des meneuses, des leaders de gangs fémi-

nins ?

B.H. : Oui, il existe des filles leaders. Comme on le voit à travers « la danse du serpent » Dans la peau de l'autre. Les serpents sont en fait des filles qui sèment le trouble partout où elles débarquent. Elles inoculent leur venin à la manière des serpents car elles sont pleines de rage et sifflent tsss-tsss. Leur passage est toujours suivi de bagarres, ou encore les gars les suivent et cela crée du désordre.

L.C.K. : Comment êtes-vous parvenue à vous intégrer dans ce milieu sans vous faire repérer ?

B.H. : En arrivant sur les lieux dans le but d'y faire mes recherches, j'avais déjà conditionné mon esprit et j'étais devenue moi-même « phaseur » comme elles. Elles ont essayé de m'intimider au début mais j'agissais comme une des leurs de sorte qu'elles n'ont pas découvert qui j'étais réellement.

Propos recueillis par Nioni Masela

JUSTICE

La société civile exige la libération de Théophile Matondo

Le collectif d'organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme, dirigé par la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP), a constaté, le 29 mars après une visite à la prison centrale de Makala à Kinshasa, la détérioration de l'état de santé de l'ancien directeur général du Bureau central de coordination, Théophile Matondo.

L'affaire Théophile Matondo devant la justice est suivie de près par la FBCP présidée par Emmanuel Adu Cole ainsi que d'autres organisations partenaires. Dans un communiqué de presse, le collectif d'organisations non gouvernementales a relevé que le ministère public, dans son réquisitoire, avait demandé l'acquittement de l'accusé Théophile Matondo Mbungu dont le dossier était vide.

Ainsi ne comprend-il pas la léthargie de la Cour de cassation pour prononcer le verdict, alors que le délai légal est largement dépassé. En plus, lors de la dernière audience à la Cour de cassation, les avocats de la République n'avaient

démontré aucune preuve attestant que Théophile Matondo Mbungu avait détourné les deniers publics. La FBCP et les organisations partenaires craignent que la condamnation de l'ancien directeur général du Bureau central de coordination ait un caractère politique. « *Et voilà, c'est depuis le 23 février 2022 que la Cour de cassation avait promis de prononcer le jugement. Après un mois passé, le verdict est toujours retardé. Raison pour laquelle, nous demandons son acquittement qui constitue sa libération totale* », ont déclaré les organisations de la société civile dans leur communiqué.

Lucien Dianzenza



Théophile Matondo, en tenue de prisonnier, et ses avocats, lors d'une audience à la Cour de cassation

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE










L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpoila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzoville

ALLEMAGNE

Vers la réduction de l'aide au développement

Alors que l'Allemagne augmente son budget de la défense face à la guerre en Ukraine, elle prévoit en même temps la réduction de son aide au développement.

Bonn prévoit de réduire de 12% son aide au développement. Le ministre allemand des Finances, Christian Lindner, a présenté son projet de budget qui prévoit des dépenses à hauteur de 457,6 milliards d'euros. Mais tous les ministres du gouvernement n'adhèrent pas à ce plan. Par exemple, le ministère de la Coopération économique et du Développement va réduire de 10,8 milliards d'euros, alors que celui de la Défense devrait passer à plus de 50 milliards d'euros. Une augmentation qui serait due à la guerre en Ukraine et à ses conséquences sur la nutrition mondiale, a expliqué la ministre du Développement, Svenja Schulze. Ce qui obligerait la première économie européenne à réduire sa contribution au Programme alimentaire mondial de 50 % à 28 millions d'euros. « Avant même que la guerre n'éclate, la pandémie de covid a touché les plus pauvres, alourdissant le fardeau sur leurs systèmes de santé et leurs économies. Et tout cela s'est ajouté à la crise climatique, qui frappe plus durement les pays

les plus pauvres du monde, avec des sécheresses, des tempêtes, des inondations et de mauvaises récoltes », a déclaré Svenja Schulze. Mais Bonn compte maintenir son engagement de consacrer 0,7 % de sa production économique, soit 23 milliards d'euros, à l'Aide publique au développement (APD). L'Allemagne, l'un des plus grands pays donateurs au monde, soutient des programmes économiques, environnementaux, sociaux et politiques dans les pays en développement, notamment la lutte contre la faim et la pauvreté, la protection du climat et de la biodiversité, la santé et l'éducation, l'égalité des sexes, des chaînes d'approvisionnement équitables et le transfert de tech-

nologie. Mais les libéraux démocrates (FDP), partenaires du gouvernement de coalition, ont une vision sceptique de l'aide au développement. Le FDP affirme que des économies substantielles sont possibles dans ce domaine - en mettant l'accent sur « la qualité plutôt que sur la quantité ». Le président du parti, le ministre des Finances, Christian Lindner, a présenté le projet de budget réduisant l'aide au développement de 1,6 milliard d'euros. « La voie à suivre ne peut pas être d'avoir de plus en plus de projets. Nous devons être plus efficaces. Tout doit être mis à l'épreuve, qu'il s'agisse de petites ou de grandes organisations, de projets bilatéraux ou multilatéraux », a plaidé

la députée FDP, Claudia Raffelhüschen.

De nombreux parlementaires ont critiqué l'augmentation prévue des dépenses militaires. Ils trouvent les coupes dans l'aide au développement particulièrement bouleversantes : « Des millions d'autres sont susceptibles d'être poussés à la faim par la guerre », a déclaré Andrej Hunko du Parti de gauche socialiste. Dans cette situation, a-t-il dit, « investir cent milliards d'euros dans un fonds spécial pour la Bundeswehr signifierait une définition complètement erronée des priorités ». Les membres du Parti écologiste vert l'ont confirmé. « La sécurité, après tout, ne signifie pas seulement la sécurité militaire. Nous

sommes responsables d'assurer un équilibre entre les dépenses de défense, la prévention des crises civiles et la coopération au développement fondée sur les droits de l'homme ».

Dans l'accord de coalition pour le nouveau gouvernement allemand, conclu par le SPD, les Verts et le FDP avant la formation du gouvernement en décembre, il y a l'engagement que l'aide au développement et les dépenses de défense devraient toutes deux augmenter au même rythme. « Si le budget régulier de la défense doit maintenant augmenter de 3,4 milliards d'euros et que le budget de la défense est en fait diminué de 1,6 milliard d'euros en même temps, c'est une violation de notre accord de coalition que les législateurs des trois partis ont du mal à comprendre », a déclaré la porte-parole de la politique de développement du SPD, Sanae Abdi. Un sentiment partagé par les organisations non gouvernementales allemandes. Le budget définitif sera présenté et voté fin juin.

Noël Ndong

« La sécurité, après tout, ne signifie pas seulement la sécurité militaire. Nous sommes responsables d'assurer un équilibre entre les dépenses de défense, la prévention des crises civiles et la coopération au développement fondée sur les droits de l'homme »

APPEL A CANDIDATURE

1. Objet. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE), le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) lance un appel à candidature pour identifier et sélectionner des personnes de nationalité congolaise répondant aux profils exigés pour occuper les postes ci-après :

- 1 Coordonnateur de l'Unité de Gestion du projet
- 1 Responsable Suivi Évaluation
- 1 Responsable Administratif et Financier
- 1 Consultant en Passation des marchés
- 1 Comptable
- 1 Chef d'antenne

2. Brève description du projet. L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

3. Le PAJE se veut un projet sensible à la jeunesse et au genre et vise à générer des opportunités d'entrepreneuriat et d'emploi à long terme, pour les

jeunes dans une situation de chômage et de pauvreté, en abordant les défis spécifiques au contexte de la jeunesse rurale et péri-urbaine. Il valorisera le développement de l'entrepreneuriat des jeunes dans les chaînes de valeur, par des modèles inclusifs d'agri business, pour améliorer l'employabilité des jeunes et les bénéfices économiques.

4. Le PAJE contribuera aussi à améliorer les revenus des ménages ruraux et péri-urbains pauvres, (femmes, jeunes, hommes et personnes en situation de handicap) impliqués dans la production, la transformation et la distribution des produits alimentaires. Ceci permettra de renforcer les chaînes de valeurs locales, réduire la pauvreté rurale et accroître les opportunités économiques dans le sud du Congo. Le projet encouragera et renforcera les relations entre les acteurs de la chaîne de valeur et les secteurs, en favorisant l'établissement de contrats équitables entre les acteurs, y compris les organisations de producteurs.

5. Le Projet interviendra dans les départements du Sud, appelés « grenier du Congo », où se trouve une forte concentration de populations rurales et de jeunes et, qui disposent de potentialités agricoles ainsi que de bonnes conditions agro-écologiques (environ 67% de la production totale de manioc et une grande production de fruits et de légumes). De manière plus spécifique, le projet interviendra

dans les départements du Pool, de la Bouenza, du Niari, du Kouilou, de la Lékoumou et du Plateau. Le projet interviendra aussi dans une partie du département de la Cuvette et la Cuvette Ouest, pour mieux capitaliser les acquis du PD-PAC, ciblant essentiellement la filière halieutique.

6. Lieux d'affectations. L'Unité de Coordination du Projet est basée à Brazzaville, lieu de recrutement et de prise de fonction du personnel du projet excepté le chef d'antenne et le spécialiste chaînes de valeur agricoles qui prendront service à Dolisie.

7. Profils des candidats. Les profils et autres attributions pour ces postes sont contenus dans les termes de références y relatifs et disponibles au niveau du site internet de l'Agence congolaise pour l'emploi (www.acpe.cg) et dans d'autres médias et sites dédiés.

8. Critères de sélection. Les Candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Les étapes du recrutement sont les suivantes : (i) présélection des candidats sur la base des qualifications et critères établis ; (ii) participation à un test écrit, (iii) seuls les candidats retenus seront contactés sans préavis pour participer à une interview. Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

9. Composition du dossier. Chaque

candidat devra fournir :

- Un curriculum vitae (4 pages maximum en format PDF), et y indiquer trois personnes de références que le MAEP peut contacter.

- Une lettre de motivation (1 page maximum en format PDF) précisant (a) les formations et qualifications pertinentes pour le poste sollicité, (b) l'expérience pertinente, (c) la valeur ajoutée à apporter par le candidat face aux défis de la mise en œuvre du PAJE et (d) le délai de disponibilité du candidat ;

- Les copies certifiées des diplômes, les attestations de travail et autres certificats (à joindre au dossier de candidature).

NB : Avant l'entrée en fonction, le candidat fonctionnaire retenu, devra présenter une lettre de mise en disponibilité ou de libération par son administration de tutelle.

9. Dépôt de candidature. Les candidatures doivent être déposées au plus tard le 15 avril 2022 à 16h00 (heure de Brazzaville), à l'adresse email suivante : recrutementpaje.congo@gmail.com en précisant en objet le titre du poste et le nom du candidat.

10. Pour des raisons d'éclaircissement seulement, les candidats peuvent contacter le cabinet du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

PROJET CAB

Le budget 2022 arrêté à plus de douze milliards FCFA

Le comité de pilotage du projet de déploiement de la fibre optique en Afrique centrale, dénommé Central Africa Backbone (CAB), a adopté, le 31 mars à Brazzaville, son budget exercice 2022 à la somme de 12 266 515 860 FCFA.

Le budget retenu permettra, entre autres, la finalisation des travaux d'interconnexion en fibre-optique du Congo et de la République centrafricaine (RCA), l'audit technique et environnemental des infrastructures des réseaux fibre-optique sur l'axe terrestre pour l'interconnexion Congo-Cameroun et Congo- RCA sur l'axe fluvial ; la construction et l'opérationnalisation d'un Datacenter national, etc. Outre l'adoption du budget, le rapport d'activité du projet CAB pour l'année 2022, le plan de travail 2021 ainsi que le plan de passations de marchés ont également été adoptés à cette occasion. Selon Franck Siolo, directeur de cabinet du ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, le plan de travail annuel pour l'année 2022 s'inscrit dans la continuité des activités engagées en 2021 qui seront finalisées. Pour lui, l'adoption desdits documents prouve à suffisance qu'un examen minutieux a été fait. A cet effet, il va falloir assurer leur bon suivi en vue de la réussite du projet.

« Cette rencontre s'est consacrée essentiellement à l'adoption des documents de base du projet. Les différentes activités



Franck Siolo entouré des membres du comité de pilotage du projet Cab/DR

réalisées en 2021 nous ont été présentées et nous pouvons retenir la construction du réseau interconnexion fibre-optique entre le Congo et le Cameroun complètement achevé et qui n'attend que sa réception par le gouvernement. Aussi, le début des travaux d'interconnexion en fibre-optique du Congo et de la RCA ainsi que le processus pour la construction du Datacenter

national déjà amorcé mais qui se poursuivront en 2022 », a-t-il indiqué

Le coordonnateur du projet CAB, Michel Ngakala, quant à lui, a assuré la finalisation et la poursuite de plusieurs activités déjà entamées ayant connu des perturbations du fait de la pandémie de covid-19. « L'exécution du projet a connu plusieurs difficultés pratiquement liées à la crise de covid-19,

ce qui a causé du retard sur la livraison du matériel, dans le retour de certaines consultations... Aujourd'hui, notre taux de décaissement est plus faible que prévu mais nous avons bonne foi que pour cette année 2022, les choses vont s'améliorer pour qu'il n'y ait plus de blocage dans le déroulement du projet. Nous sommes sûrs de finaliser tout ce que nous avons déjà commen-

cé », a-t-il déclaré.

Et d'ajouter : « Les travaux de réseau de fibre optique entre le Congo et le Cameroun sont achevés depuis juin 2021 et d'ici peu, nous allons pouvoir faire la réception de l'ouvrage construit par nos partenaires. Pour ce qui est du contrat de la construction du Datacenter national, il n'a pas encore été signé. Selon l'étude faite, la construction de cette infrastructure devait se faire en une année mais avec le retard cumulé, nous allons certainement demander une prorogation pour finaliser la construction dudit Datacenter »

Notons que le projet CAB a pour but de contribuer à la diversification de l'économie congolaise grâce à l'augmentation sensible des recettes fiscales et la réduction considérable du coût des transactions économiques et sociales ; le désenclavement numériquement les zones rurales couplé avec l'intégration régionale par l'entremise d'infrastructures à fibre optique d'accès aux pays limitrophes (Cameroun et RCA) et enfin créer des opportunités d'emploi pour les jeunes.

Gloria Imelda Lossele

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Catholic Relief Services, USCCB, « CRS » République du Congo recrute le personnel ci-après pour son programme :

Risk and Compliance Manager.

Les dossiers de candidature comportant :

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au Représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité

Doivent parvenir au plus tard le 4 avril 2022 à l'adresse email suivante : CG_HR@crs.org avec comme objet du message : « Risk and Compliance Manager. » ou encore par le biais de l'ACPE.

La description de poste est également disponible sur le site www.emploi.cg

Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner une suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés

Roles and Key Responsibilities:

- Collaborate with audit, risk and compliance leads in HQ and the regional level and CP leadership on implementing and strengthening internal control systems and continuous process performance improvement.
- Anticipate and identify risk issues and challenges and the most appropriate solutions to address them.
- Support implementation of sub-recipient financial management policy (SRFMP)
- In collaboration with CP management, plan and perform internal audits, control reviews and compliance assessments. Analyze results and provide recommendations.
- In collaboration with CP management, programming, and/or operation leads, design and facilitate relevant risk training sessions and contribute to relevant components of institutional capacity strengthening plans for CRS and partners.
- Serve as liaison and support external audits. Coordinate action plans to close out audit findings.

Basic Qualifications

- Bachelor's degree required. Master's Degree in Accounting, Business Administration or other relevant field preferred. Accounting or audit certification highly preferred.
- Lean/Six Sigma Green Belt or Project Management Professional certifications preferred.
- Minimum of 5 years work experience, ideally with an international organization, with progressive responsibility in operations and/or programming. At least 3 of these years entailing audit, compliance or risk management experience
- Knowledge of audit standards and compliance regulations; knowledge of COSO's Internal Control Framework or The Institute of Internal Audit's International Standards for the Professional Practice of Internal Auditing

Required Languages - French and English Fluency required
Les candidatures féminines sont vivement encouragées

AVIS DE RECRUTEMENT

Ambassade du Brésil à Brazzaville

Sélection de candidats pour le recrutement d'un (01) Auxiliaire d'Appui, niveau fondamental et connaissance de la langue portugaise, aux activités de la chancellerie. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à l'Ambassade du Brésil.

Avenue Amilcar Cabral, N°76, Tours Jumelles, 3ème étage, bureau n° 304.
ATTENTION: Présentation de Curriculum-Vitae jusqu'au 5 avril 2022, de 09h à 14h.

AMÉNAGEMENT URBAIN

Le projet DurQuap sera renouvelé

Le projet de Développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (DurQuap), pour lequel la première phase touchera à sa fin en juin prochain, et dont les résultats sont bien appréciés par la population, sera renouvelé à la demande du gouvernement. Le ministre de l'Aménagement du territoire, Jean-Jacques Bouya, et le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique centrale et de l'ouest, Ousmane Diagana, ont convenu, le 30 mars à Brazzaville, sur sa reconduction immédiate.

Le DurQuap est un projet de restructuration des quartiers précaires cogéré par le gouvernement et la Banque mondiale. Il est financé par un prêt de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement à hauteur de 44,304 milliards F CFA. Le projet a été mis en vigueur depuis le 7 avril 2017 et devait se clôturer le 18 mai 2018. Il a connu une extension depuis le 19 mai 2021 pour être clôturé le 30 juin prochain.

Le DurQuap a pour objectif d'améliorer l'accès aux infrastructures et service de base pour la population vivant dans les quartiers précaires bien ciblés à Brazzaville et Pointe-Noire.

Dans sa première phase, réalisée en trois compo-



Le vice-président de la Banque mondiale répondant aux préoccupations de la presse à l'issue de la séance de travail/Adiac

santes dans ces deux agglomérations, le projet a donné des résultats probants. S'agissant de l'aménagement des quartiers pauvres, le travail s'est

fait avec méthode au point d'être apprécié par tous.

A Brazzaville, les quartiers Sukisa à Ouenzé et Moukondzi Ngouaka à Makélékélé ont été restructurés,

bénéficiant de 5 km de voiries aménagées par pavage ainsi que la réhabilitation du marché Sukisa de 720 places. Cinq autres voiries complémentaires sont en

cours de réalisation pour étendre le réseau à 10 km. A Pointe-Noire, par contre, ce sont les quartiers Tchiniambi à Loandjili et Mboukou dans la commune de Tié-Tié qui ont été restructurés et aménagés.

Pour le ministre de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, Jean-Jacques Bouya, la première phase du projet a eu un impact significatif auprès de la population. Il a ainsi plaidé auprès du vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique centrale et de l'ouest pour que sa deuxième phase soit actée afin que d'autres projets d'intérêt commun soient exécutés.

Firmin Oyé

MARCHÉ FINANCIER

Le Gabon dévoile sa stratégie annuelle à Brazzaville

Une délégation des experts financiers conduite par Fernand Ngoussi Mayanga, directeur général de la dette du Gabon, a échangé le 29 mars avec les représentants des banques commerciales et les investisseurs congolais. La rencontre visait à promouvoir les titres publics du trésor pour l'exercice 2022 de l'État gabonais.



La rencontre avec les investisseurs congolais, d'après Fernand Ngoussi Mayanga, avait pour but de prendre contact avec les spécialistes en valeurs du trésor (SVT) que sont les banquiers, ainsi que les investisseurs, pour leur dire que pour cette année le Gabon est encore présent sur le marché. Il s'agit également d'élargir la base d'investisseurs et garantir ainsi le succès des émissions du pays tout au long de l'année en cours.

« Nous sommes présents aux BTA (Bons du trésor assimilables) pour 486 milliards de francs CFA et aux OTA (Obligations du trésor assimilables) pour 250 milliards de francs CFA. La délégation

est à Brazzaville pour donner cette information et appeler le maximum de souscripteurs à acquérir nos titres », a indiqué le chef de la délégation des experts financiers.

Il a, par ailleurs, expliqué les formalités des souscriptions aux titres publics garanties par la Banque centrale qui peut débiter d'office les comptes en vue de rembourser les prêteurs. La mobilisation de ces ressources d'un montant global de 786 milliards de FCFA est prévue dans la loi de finances 2022 du pays, a expliqué Puscas Ebrard Mbongo Mickoto, directeur adjoint de la stratégie de la dette. Celle-ci passe par les BTA d'une maturité de treize semaines, vingt-six semaines et cinquante-deux semaines,



entièrement dédiés à la gestion active de la trésorerie, tandis que les OTA sont répartis en OTA de trois ans à 5,50% pour la période 2022-2025 et OTA de cinq ans à 6,25% pour la 2022-2027.

Il faut rappeler que la République du Congo est l'un des trois pays qui dominent le marché des titres du Gabon depuis au moins deux ans. Par exemple, l'analyse de la courbe de taux de rendement à fin décembre 2021 présente une tendance haussière pour le Congo sur un horizon de trois mois à dix ans, sur l'ensemble des maturités, c'est-à-dire des échéances de remboursement. « Au-delà de trois ans, on constate que le rendement est relativement stable pour

le Cameroun et le Congo », a précisé Puscas Ebrard Mbongo Mickoto.

D'après le tableau de bord présenté par la délégation gabonaise, la plupart des banques commerciales basées au Congo participent aux opérations de levée de fonds menées par le trésor gabonais. La même source précise que le montant total servi au Trésor public gabonais, au cours de l'année 2021, provient principalement des SVT: Ecobank Cameroun (17.50%), UBA Cameroun (14.82%), Afriland First Bank Cameroun (13.26%), Crédit du Congo (11%), Standard Chartered Bank Cameroon (8.13%), Bgfibank Gabon (6.28%) et Ecobank Gabon (6.40%).

GOUVERNANCE FORESTIÈRE

La société civile s'imprègne de l'initiative Cafï

Les experts des organisations de la société civile (OSC) se sont réunis, le 30 mars à Brazzaville, afin d'échanger et d'analyser les jalons prioritaires de la lettre de l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale (Cafï) ainsi que le programme de réduction des émissions (Erpa).

Initié par l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) en partenariat avec la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH), l'atelier visait, entre autres, à identifier les jalons prioritaires de la loi Cafï dont la lettre d'intention avait été signée en septembre 2019 et analyser l'Erpa; identifier les points saillants de ladite loi sur lesquels la société civile va se focaliser; identifier les points de l'Erpa qui peuvent être problématiques pour la société civile; identifier les actions et chantiers potentiels pour la société civile et enfin jeter les bases pour l'élaboration d'une note de position sur l'Erpa.

À travers cette séance de travail, il s'agissait pour ces acteurs de la société civile de comprendre les défis et enjeux liés à la mise en œuvre de la loi Cafï et de l'Erpa afin de déterminer sa stratégie d'engagement dans ces deux processus. Aussi, recueillir les commentaires, préoccupations et perspectives en lien avec les deux processus. « Nous nous sommes réunis pour échanger avec les OSC autour de l'identification des priorités qui doivent fonder



notre action en matière de suivi de la lettre d'intention du Cafï et également en ce qui concerne l'idée même de notre contribution s'agissant de l'accord que la Banque mondiale a signé avec le Congo dans le cadre de l'Erpa. Nous avons estimé qu'il est vraiment utile de pouvoir identifier l'ensemble des points les plus importants de la lettre d'intention de Cafï sur lesquels nous devons nous focaliser entend qu'OSC »,

a indiqué Christian Mounzé, responsable du RPDH.

Selon lui, l'identification des jalons prioritaires de la lettre Cafï et des problèmes au niveau de l'Erpa permettra aux OSC de se positionner dans les jours à venir sur ledit programme. « Nous avons l'intention de publier une note de position sur l'Erpa. Une fois validée, elle nous permettra de mener notre plaidoyer en ce qui concerne nos précautions sur

Les experts des OSC en atelier/Adiac ce mécanisme. ... Pour ça, il nous faut identifier les points les plus importants de l'Erpa qui peuvent être des sujets de préoccupations pour la société civile et envisager des actions palliatives permettant de répondre à cette problématique », a-t-il fait savoir.

A en croire Christian Mounzé, une fois ces jalons identifiés, la société civile pourra établir son plan de plaidoyer et sa planification sur les actions qu'elle envisage

mener en rapport avec les jalons de cette loi. « Nous allons suivre les jalons qui nous concernent prioritairement et qui ont des relations avec le partage des bénéfices, les questions de gouvernance, les droits des communautés locales et de la population autochtone. Le travail de plaidoyer que nous menons, c'est pour essayer de s'assurer que les communautés locales et la population autochtone qui vivent de la forêt bénéficient au maximum des dividendes des résultats qui sont liés à l'exploitation de cette forêt », a-t-il précisé.

A son tour, Nina Cynthia Kiyindou, chargée du programme ressources naturelles et droits des communautés forestières de l'OCDH, a signifié que la contribution de son organisation est d'assurer la synergie entre acteurs OSC en vue de réfléchir aux défis et enjeux liés à la gouvernance forestière, climatique et foncière. Notons que l'objectif de la loi Cafï est de promouvoir l'économie verte par la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers.

Gloria Imelda Lossele

INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

L'expérience du PDCE saluée par la Banque mondiale

L'institution financière internationale s'est engagée à appuyer le Congo dans l'encadrement des jeunes et leur autonomisation. Le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'ouest et du centre, Ousmane Diagana, a visité le 30 mars le Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage (Céfa) des métiers du bâtiment, froid et climatisation où sont placés les jeunes du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE).

L'envoyé de la Banque mondiale s'est rendu sur le site du Céfa des métiers du bâtiment, froid et climatisation pour s'impré-

gnier de l'expérience du PDCE, un projet financé par la Banque mondiale à hauteur de 25 millions de dollars, dans le processus

d'autonomisation et d'insertion socio-professionnelle des jeunes à travers la formation.

Ce centre de formation

professionnelle est un projet d'une importance capitale, a estimé Ousmane Diagana, car le site met l'accent sur le métier du bâtiment en forte expansion. « Nous avons fait le tour et échangé avec les différents bénéficiaires de ce centre d'encadrement, qu'il s'agisse des métiers de maçonnerie, de l'électricité... J'ai été impressionné par le niveau de compétence des encadreurs et par l'engagement des bénéficiaires de la formation », a-t-il ajouté.

La contribution de la Banque mondiale dans l'exécution des Céfa a permis la formation d'environ 5200 jeunes vulnérables à Brazzaville et Pointe-Noire. Un nouveau programme d'insertion

socio-professionnelle des jeunes projette d'atteindre un nombre similaire de bénéficiaires. « Nos collègues qui sont sur place vont faire régulièrement une évaluation d'impact pour que les jeunes qui sortent des centres d'encadrement puissent trouver les moyens de s'insérer professionnellement, en décrochant du boulot », a insisté Ousmane Diagana. À noter que l'appui des partenaires de la Banque mondiale s'inscrit dans le cadre du PDCE, ciblant dix mille jeunes de 17 à 30 ans à Brazzaville et Pointe-Noire. Le PDCE contribue au renforcement des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables des deux grandes agglomérations du pays.

Fiacre Kombo



La délégation de la Banque mondiale observant les apprenants/DR

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Une plate-forme de tutorat envisagée dès la rentrée académique prochaine

La vice-présidente chargée des Affaires académiques à l'Université Marien-Ngouabi, le Pr Yolande Ofouémé-Berton, a annoncé la création de la plate-forme des tuteurs pour accompagner les étudiantes en difficulté à cette université.

L'objectif est de permettre aux tuteurs volontaires d'accompagner et de soutenir financièrement les étudiantes dans leur parcours universitaire jusqu'à leur intégration dans la vie professionnelle, a dit le Pr Yolande Ofouémé-Berton, ajoutant que la plate-forme sera opérationnelle au titre de l'année académique 2022-2023.

Le projet consiste à aider les jeunes étudiantes en provenance des différents départements du Congo à évoluer dans la vie estudiantine.

Les tuteurs deviendront une seconde famille pour elles et joueront le rôle de protecteurs contre le phénomène du harcèlement au sein des établissements universitaires. Ces tuteurs seront identifiés par une équipe, en collaboration avec la direction générale des Affaires sociales et des œuvres universitaires.

Par contre, l'identification des étudiants éligibles se fera à travers les réseaux sociaux, lors des réunions de sensibilisation, dans les cam-



Le Pr Yolande Ofouémé-Berton / Adiac

pus universitaires ainsi que dans la cité où elles vivent en groupe. Le critère de choix est en fonction de l'origine géographique de l'étudiante et bien d'autres, a-t-elle pré-

sé. « Je compte sur la volonté des Congolais à pouvoir venir en aide à ces étudiantes. N'importe quel enseignant et enseignante peut s'engager à être tuteur d'une ou deux

étudiantes pour investir dans leur avenir à l'université », t-elle-déclaré.

Abordant la question du harcèlement sexuel au sein des établissements universitaires,

la vice-présidente a suscité l'étonnement des étudiantes par son témoignage d'avoir été victime de ces actes ignobles à l'université. Selon elle, le même phénomène a été répété lors de la publication de son étude réalisée sur le harcèlement en milieu universitaire où les résultats ont été catastrophiques. A cet effet, elle a exhorté les étudiantes à dénoncer les actes de violence dans toutes ses formes et les a assurées des mesures nécessaires prises par la loi « Maman Mouebara », sanctionnant les auteurs de violence faites aux femmes, adoptée par les deux chambres du Parlement.

En rappel, le Pr Yolande Ofouémé-Berton est le chef de département géographie à l'Université Marien-Ngouabi. Mariée très tôt, le foyer conjugal et les obstacles de la vie estudiantine ne l'ont pas empêchée à aller plus loin dans ses études. Elle est la première femme à occuper la fonction de chargée des Affaires académiques à l'Université Marien-Ngouabi.

Lydie Gisèle Oko

ENERGIES RENOUVELABLES

Opérationnaliser le Centre d'excellence d'Oyo au plus vite

« Nous sommes en train de finaliser le projet du Centre d'excellence d'Oyo en matière d'énergies renouvelables. Avec la ministre, nous avons passé en revue ce qui reste à faire. Elle a formulé des recommandations pour rendre le centre opérationnel au plus vite », a fait savoir le représentant au Congo de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi), Raymond Tavares, au sortir d'un échange avec la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, le 30 mars à Brazzaville. Dans la réalisation du projet du Centre d'excellence d'Oyo en énergies renouvelables, l'Onudi est l'un des partenaires impliqués au côté d'Eni-Congo. L'agence onusienne apporte un appui technique car le réseau mondial des centres d'énergies renouvelables géré dont elle a la charge est un programme qui, depuis 2012, a permis de créer dans différentes régions du monde huit centres, ayant la même vocation que celui d'Oyo.

En rappel, le 22 février dernier, l'atelier de restitution des documents de l'opérationnalisation du Centre d'excellence d'Oyo, en matière des énergies renouvelables, s'est tenu à Brazzaville, dans le but de peaufiner le cadre organisationnel et fonctionnel de la structure avant le lancement de ses activités. Le Centre d'excellence d'Oyo, qui est tourné vers la recherche appliquée, est nécessaire pour le développement des énergies renouvelables afin de diversifier la production de l'énergie et en favoriser l'accès à travers le pays.

Rominique Makaya



Le représentant de l'Onudi avec la ministre devant la presse / Adiac

MOIS DE MARS

Garantir à la femme tous ses droits

La Fondation Frédéric-Ndeké a pris, le 30 mars à Brazzaville, l'engagement d'œuvrer aux côtés du gouvernement et des autres organisations non gouvernementales pour restituer à la femme tous ses droits.

L'organisation non gouvernementale que dirige l'administrateur maire de Talangaï, sixième arrondissement de Brazzaville, Privat Frédéric Ndeké, a bouclé le 30 mars le mois de la femme à travers une conférence-débat regroupant les femmes des associations et mutuelles qui lui sont affiliées. Au centre de cette rencontre, trois communications portant sur la genèse de la journée du 8 mars, les thèmes international et national.

A propos de cette genèse, le coordonnateur national de la fondation, David Moutakala, a rappelé que cette fête a été instituée en hommage à la grève des femmes qui travaillaient dans des usines de textiles à Saint Petersburg, en ex-URSS. Elle a été officialisée en 1977 par l'ONU dans la foulée de l'année internationale de la femme, célébrée en 1975.



Privat Frédéric Ndeké posant avec un échantillon des femmes/Adiac

Dans sa communication portant sur les thèmes international et national « L'égalité aujourd'hui pour un avenir durable » et « Le bilan de la femme congolaise aux fonctions politiques et électives », Dominique Longuedzé a fixé l'auditoire sur le rôle que doivent jouer les femmes

dans la société. Selon cette journaliste de formation, la femme congolaise devrait, par exemple, lutter pour qu'elle soit admise à l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc, considérée jusqu'aujourd'hui comme l'apanage des hommes. Elle devrait aussi lutter contre

certaines pratiques consistant à freiner son évolution dans la société. L'oratrice s'est, par ailleurs, félicitée des avancées enregistrées au Congo dans le cadre de la protection des droits des femmes, tout en rappelant que seule la lutte libre.

Se félicitant de la qualité

des exposés, le président de cette fondation éponyme, Privat Frédéric Ndeké, a déclaré que loin d'être une journée du pagne, la fête du 8 mars doit interpeller la conscience de tout un chacun et particulièrement les hommes parce qu'il n'y a jamais de victimes sans bourreaux. « Oui, si la femme est victime de la discrimination, victime de la violence dans toutes ses formes, c'est de la faute des hommes que nous sommes. C'est pour dire que notre implication est de mise pour corriger ces faiblesses, corriger ce statut de supériorité », a-t-il dit, appelant les autres organisations non gouvernementales, individualités et l'Etat à jouer aussi leur partition. Notons qu'à la fin de la cérémonie des pagnes ont été remis aux femmes.

Parfait Wilfried Douniama



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENI CONGO COLLABORE AVEC LES POUVOIRS PUBLICS DANS LA LUTTE CONTRE LA RÉSURGENCE DE LA ROUGEOLE

Loango (Congo), le 31 mars 2022 - Eni Congo a commencé la distribution de médicaments et à former du personnel soignant du département du Kouilou, se joignant ainsi aux initiatives des autorités locales face à la résurgence d'une épidémie de rougeole dans cette contrée, ceci pour compléter les actions déjà entreprises avec le département de Pointe-Noire pour le même objet il y a quelques jours de cela.

L'action de Eni Congo pour apporter son soutien aux autorités sanitaires se manifeste par la dotation en médicaments contre la rougeole, la distribution de médicaments en tout genre pour les structures sanitaires périphériques, la formation du personnel sanitaire et finalement l'appui à la sensibilisation à travers les dialogues communautaires.

Les fournitures ont été réceptionnées par une délégation conduite par le Dr Chantal Portela, directrice départementale de la Santé du Kouilou.

Mirko Araldi, le directeur général de Eni Congo a commenté: « Supporter les communautés locales fait partie de notre culture et de notre mission. C'est pourquoi, face à cette urgence sanitaire, nous ne pouvions pas rester impassibles, car la santé et la sécurité des personnes est au cœur de nos priorités ».

Depuis la fin de l'année passée, les départements de Pointe-Noire et du Kouilou enregistrent une augmentation des cas de rougeole, notamment dans la population la plus jeune. Le nombre de cas enregistrés au 22 février 2022 dans le département de Pointe-Noire serait de 3 910 avec 105 décès. Dans le département du Kouilou, limitrophe, le nombre de cas suspects confirmés était de 93 au 17 mars 2022.

La rougeole est une maladie très contagieuse et grave, elle demeure l'une des principales causes de décès chez les jeunes enfants. La plupart des décès sont dus aux complications les plus graves. Aucun traitement antiviral spécifique n'existe, mais un vaccin sûr et efficace est disponible.

Eni Congo soutient déjà le département du Kouilou à travers le Projet intégré de Hinda, qui concerne aussi le secteur santé, à travers la réhabilitation ou la construction des Centres de santé intégrés, la dotation d'équipement, d'ambulances et de médicaments.

Contacts de l'entreprise :

Communication Externe de Eni Congo

Tel : 05-314-01-65/05-800-61-10

Email : Communication.Externe.enicongo@eni.com

PRIX DES CINQ CONTINENTS DE LA FRANCOPHONIE

Karim Kattan lauréat 2021

Depuis le 16 décembre de l'année dernière, la délibération du jury international du Prix des cinq continents avait désigné l'écrivain palestinien, Karim Kattan, lauréat 2021, pour son premier roman «Le palais des deux collines» (Elyzad, 2021). Une mention spéciale avait été décernée à Miguel Bonnefoy pour son roman «Héritage» (Rivages, 2020).

Sur invitation de Louise Mushikiwabo, secrétaire générale de la Francophonie, pour cette 20^e édition, la cérémonie de remise du prix s'est déroulée finalement au siège parisien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), salle Senghor, dans la matinée du 31 mars en présentiel et sur les réseaux sociaux, alors qu'elle était initialement prévue le 20 mars à Dubaï, aux Émirats arabes unis, en marge de la Journée internationale de la Francophonie.

En présence de la secrétaire générale de l'OIF, la cérémonie, digne des festivités d'un vingtième anniversaire, a connu des instants d'évocation, entre bilan et perspectives. Un vibrant hommage a été rendu à l'académicien René de Obadia, 1918-2022, ancien membre du jury du Prix des cinq continents, décédé cette année.

Paru en janvier chez l'éditeur tunisien Elyzad, «Le palais des deux collines» raconte le parcours de Faysal, un trentenaire qui retourne à Jabalayn, son village natal, en Palestine. Ce villageois, issu d'une famille bourgeoise décimée, vit dans le palais des deux collines où ressurgissent le fantôme de sa



Myriam Senghor encadré par l'écrivain palestinien Karim Kattan et Miguel Bonnefoy / Crédit photo Marie Alfred Ngoma

grand-mère, les secrets de ses proches ainsi que son propre passé. Alors que le pays est envahi par les colons israéliens, Faysal reste enfermé chez lui, perdant peu à peu le sens de la réalité.

Le jury international, présidé par Paula Jacques, a été séduit par «la langue poétique et un

art du récit mêlant dérision, humour et colère contenue, d'une grande originalité.» En parallèle, il a décerné une mention spéciale à Miguel Bonnefoy pour son roman «Héritage», publié en août 2020 aux éditions Rivages. La saga familiale, également honorée du prix des libraires 2021, met en scène plu-

sieurs générations de Lonsonier installées au Chili au cours du XX^e siècle. «C'est un récit qui ne fait jamais concession des horreurs de la période qu'il décrit, mais réussit à transcender l'absurdité de la violence à travers le parcours de ses personnages. Magnifique écriture mêlant à la fois le

réel et le fantastique», estime le jury.

Créé en 2001 sous l'égide de l'OIF, le prix est doté d'un montant de 15 000 euros pour le lauréat et de 5 000 euros pour la mention spéciale. La récompense met en lumière «des talents littéraires reflétant l'expression de la diversité culturelle et éditoriale en langue française sur les cinq continents.»

Lors de la cérémonie de la vingtième édition, les lauréats ont salué le travail effectué par les comités de lecture. Ce sont ses membres, au sein de l'espace francophone, qui apportent leur appréciation et présélectionnent les œuvres parmi les ouvrages concourant au Prix des cinq continents, qui sont ensuite soumis au jury.

Pour le Congo, l'Association culture elongo (Culture pour tous) effectue ce travail en amont. Elle est présidée par Blaise Bilombo et composée de Bénédicte de Capèle, Omer Massoumou et Emilie Eyala. Son action est soutenue par Les Dépêches de Brazzaville, premier quotidien du Congo et ardent défenseur de la littérature francophone.

Marie Alfred Ngoma

NÉCROLOGIE

Monsieur Marc Antoine Mozziconacci

15/01/1955 - 29/03/2022



Sa fille Flora, Ines, sa sœur Denise, ses neveux Damien, Matteu et Enola, sa petite nièce Lou-Anne ainsi que ses amis de Brazzaville, Kinshasa et Bujumbura, ont la tristesse de vous faire part du décès de Marc Antoine Mozziconacci, le 29 mars 2022 à Ajaccio (Corse du sud) à l'âge de 67 ans.



La famille Mbembe informe les parents, amis et connaissances du décès de Mme Honorine Loutaya (inspectrice des Impôts à la retraite) survenu, le 20 mars 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient aux alentours de l'imprimerie nationale à Bacongo.

L'inhumation a lieu le mardi 5 avril au village Mayitoukou à Goma-Tsé-Tsé dans le département du Pool.

INTERVIEW

Nicole Mballa-Mikolo : «Je cherche la beauté sous des laideurs»

Auteure d'un roman et de deux œuvres poétiques, Nicole Mballa-Mikolo dévore les livres, savoure l'écriture, toujours prête à d'autres aventures, d'autres textes. Elle prépare actuellement son troisième recueil de poèmes et un roman. Insatiable curieuse, elle a des désirs de savoir, de comprendre et brasse le monde, interroge le temps, la vieillesse, affronte la bêtise, chante la joie, clame la réconciliation. Elle puise sa foi chez « les gens ». Les raconter, les écrire, c'est pour elle leur donner l'éternité. Dans cet entretien, celle qui aime répéter « Je cherche la beauté sous les laideurs » parle de sa muse, de ses œuvres littéraires et partage sa réflexion sur le mois de mars dédié à la femme.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B) : «Dis-moi que tu ne me battras plus/Dis-moi que tu n'éteindras plus mes soleils...» D'emblée, vous plongez le lecteur dans la violence en citant ce passage de votre récent ouvrage « L'étoile est ma demeure ».

Nicole Mballa Mikolo (N.M.M)

: Ce n'est pas moi qui le veux, c'est la vie. La violence est partout, avec toutes les guerres, dans les maisons. Lutter contre elle est un combat de chaque instant qui nous concerne tous pour ne rien laisser passer. Les violences constituent la manifestation la plus aiguë de l'inégalité homme-femme. La déclaration des Nations unies les lie explicitement à la domination des hommes et à la subordination des femmes. Mais à l'opposé de la haine, de la violence, il y a toujours eu l'amour, la beauté, l'art, la poésie.

L.D.B : Est-ce à dire qu'en luttant contre la violence tel que vous le faites dans vos œuvres, l'on peut mettre fin à cette gangrène ?

N.M.M. : Non, la poésie n'a jamais éliminé la violence. Elle n'est pas la solution. C'est juste une éclaircie extraordinaire. L'art est gratuit. On ne sait pas où mène le poème quand on commence à l'écrire ni ce qu'il apportera. J'essaie d'être lucide, de percer sous le drame la magnifique humanité des gens. La nature humaine est faite d'ombres et de lumières : je préfère parier sur ces dernières. Au contact de la

beauté, l'homme peut transcender la pulsion funeste qui l'habite. On a vu des gens complètement transformés après lecture. La poésie peut pousser à la révolte, mais le plus souvent elle est amour et espérance. Elle élève le cœur et calme la souffrance, comme un esprit des cieux sur la terre exilée.

L.D.B : D'où vient votre inspiration et peut-on connaître les différents thèmes que vous abordez dans vos œuvres ?

N.M.M. : Plutôt que le mot « inspiration », je préfère parler de ce qui m'émeut, me fait réfléchir, me pousse à écrire, chercher les mots pour le dire. Mon premier travail est de prendre des notes. Ce qui fait que je vais réagir, avoir le désir d'écrire, c'est le regard que je pose autour de moi. Je suis comme un guetteur de la vie autour de moi. Effectivement, je m'intéresse à la vie des gens, donc à l'actualité dans ce qu'elle est importante pour les relations entre les personnes. La vie quotidienne, la condition des femmes, la vie tout simplement. Je regarde. J'observe. Je rencontre.

L.D.B : Le Parlement congolais a approuvé, les 1^{er} et 2^e mars à l'unanimité, le projet de loi portant lutte contre les violences faites aux femmes. En tant que femme, que peut-on attendre de l'adoption de ce texte qui marque une certaine avancée dans la sempiternelle question de lutte contre les violences faites sur les femmes et les filles ?

N.M.M. : Il y avait un vide qui est aujourd'hui comblé. La «loi Emilienne-Mouebara» est une loi importante qui donne à la République du Congo les instruments nécessaires pour lutter contre toutes formes de violences faites aux femmes, dont celles liées aux droits des veuves. Cette loi dite «Maman Emilienne-Mouebara», adoptée le 2 mars dernier, est un instrument juridique important qui mérite notre attention et les applaudissements de tous.

L.D.B : Quel sens donnez-vous au mois de mars dédié à la femme ?

N.M.M. : Le mois de mars est une période importante pour les femmes de tous les âges et de tous les continents. En effet, c'est durant ce mois qu'a lieu la Journée internationale des droits des femmes, la fête des grands-mères et la Journée internationale de poésie. Autant dire que ces trois jours doivent être l'occasion de penser à toutes celles qui nous entourent mais aussi aux femmes, aux grands-mères et aux poètes du monde entier. Pourquoi ce mois est-il si important ? Parce que nous savons tous qu'il y a encore beaucoup d'inégalités entre les hommes et les femmes.

Cette journée est l'occasion d'évoquer les acquis des femmes, de prendre la mesure des défis qui restent à affronter et de rappeler que l'amélioration des droits des femmes, leur participation à la vie politique et économique et l'égalité entre les sexes est un combat de tous les instants qui nécessite

la mobilisation et la contribution de toutes et tous. C'est le jour où les femmes déposent leurs graines, leurs intentions, leurs visions et leur engagement pour des lendemains meilleurs. C'est une journée d'évaluation et de fixation d'objectifs pour l'action. Le jour où l'on soulève des voiles et pointe du doigt des incompréhensions. C'est une journée d'actions, de sensibilisation et de mobilisation dédiée à la lutte pour l'égalité et la justice. C'est aussi l'occasion de mettre en lumière les initiatives porteuses qui placent les femmes au cœur de la création, ainsi que leur participation à la vie sociale, politique et économique. Beaucoup a été fait. Beaucoup reste à faire.

L.D.B : Quel message adressez-vous à la femme pour conclure cet entretien ?

N.M.M. : Femme de terre, femme-eau, femme du désert, femme-source, femme-cœur, femme-fleur, femme créatrice, messagère de paix, vivante, je te souhaite une bonne fête et beaucoup de réussite dans tous les domaines ! Le 8 mars, c'est toute l'année mes sœurs... Et c'est partout ! Ce n'est pas une Journée pour en parler et les 364 autres pour oublier d'agir... Mais c'est bien toute l'année qu'il faut travailler concrètement et dans tous les espaces pertinents pour l'action. Ce n'est ni un sujet réservé aux pays riches et dotés de régimes politiques démocratiques ni un problème de second ordre dans les pays où les femmes n'ont vraiment aucun droit. Pour



relever le grand défi de l'effectivité des droits et de l'égalité réelle, la solidarité entre les hommes et les femmes est nécessaire. Nous les femmes, sommes des créatrices et faiseuses de vie, des porteuses de graines. Nous devons être fortes à toute épreuve. Avec le monde qui va mal, nous devons réveiller toutes les forces en nous, pour ramener le monde à l'harmonie. Dans nos actions, n'excluons pas les hommes. Quand nous mettons nos forces communes en mouvement, de beaux changements surviennent. Pour cela, nous devons nous organiser en associations. Il faut créer des organisations féministes puissantes dans les quartiers, les lieux de travail, en zones rurales. Il faut que les femmes se battent pour obtenir leurs droits. C'est à nous de créer les conditions nécessaires pour l'amélioration de notre futur. Femmes, prenons soin de notre humanité, créons de la beauté, la vérité et l'excellence. Si nous essayons, essayons jusqu'au bout, jusqu'à l'atteinte de la perfection.

Propos recueillis
par Hervé Brice Mampouya

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'Agence d'Information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
REFLEXIONS
SPORT

SOCIÉTÉ
*
ART, CULTUREL, MEDIA
INTERNATIONAL

*CONNECTEZ-VOUS
www.lesdepêchesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DEPECHEES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ-NOUS
11, Boulevard Denis-Gabasa à Kinshasa
Brazzaville - République du Congo
regis@lesdepêchesdebrazzaville.fr

IN MEMORIAM

31 Mars 1993 - 31 Mars 2022



Voilà 29 ans jour pour jour que le bon Dieu avait décidé de rappeler à lui notre mère, tante, grand-mère, sœur, amie et épouse Henriette Tsimi.

Femme, nous ne cesserions de t'aimer car tu es et resteras la meilleure maman du monde.

En ce jour inoubliable, tes enfants et petits-enfants Moubélé prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour cette grande femme.

Que le Seigneur dans toute sa miséricorde lui accorde le repos éternel et nous console à jamais.

Maman tes enfants t'aiment même s'ils n'ont jamais eu le temps de te le dire.

GRANDE COMMISSION MIXTE CONGO-RUSSIE

La 6^e session se tiendra en septembre prochain

Le Congo et la Russie envisagent d'organiser une grande commission mixte de coopération en septembre prochain. C'est ce qu'a indiqué le ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, après une réunion de travail par visioconférence avec son homologue russe, Pavel Sorokin, le 30 mars dernier.

Les deux personnalités ont évoqué le projet de construction de l'oléoduc Pointe-Noire-Loutété-Maloukou, qui sera piloté par l'entreprise russe Prometey. Cette dernière a déjà soumis aux autorités congolaises un plan de financement et un plan de réalisation dudit projet. « La partie russe a tenu à nous réaffirmer son

appui dans la réalisation de ce projet phare ; Il tient donc à la partie congolaise d'œuvrer au niveau de toutes ses structures pour

que ce projet emblématique puisse se réaliser », a souligné le ministre congolais.

Les deux pays se sont également résolus d'intensifier

leur coopération déjà au beau fixe dans divers secteurs tels que l'éducation, l'économie, la science, l'agriculture, la santé. Un point des accords

multisectoriels précédemment signés entre les deux pays a également été fait par les deux hommes. Le Congo et la Russie entendent aussi explorer de nouvelles pistes de collaboration, lors de cette 6^e session, en cours de préparation.

Durly Emilia Gankama

« La partie russe a tenu à nous réaffirmer son appui dans la réalisation de ce projet phare ; Il tient donc à la partie congolaise d'œuvrer au niveau de toutes ses structures pour que ce projet emblématique puisse se réaliser »

DOCUMENTAIRE

« Femmes et science en Afrique : une révolution silencieuse » projeté à Brazzaville

Dans le cadre de la clôture des activités du mois dédié à la lutte pour les droits de femme, la Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM) a organisé, le 30 mars à l'Institut français du Congo (IFC), la projection du documentaire « Femmes et Sciences en Afrique, Une Révolution Silencieuse ».



Des panélistes durant les échanges DR

C'est en présence de Kate Thompson-Gorry, Michel Welterlin et de la Professeure Francine Ntumi, respectivement réalisatrice, producteur et l'une des héroïnes du film, que s'est faite la projection du documentaire « Femmes et science en Afrique : une révolution silencieuse ». Cette cérémonie s'inscrit dans la vision du programme « Femmes & Sciences » de la Fondation Congolaise pour la Recherche Médicale dont les actions incluent des campagnes de sensibilisation en milieu scolaire, l'encouragement des femmes engagées dans les sciences par l'attribution du prix d'encouragement scientifique et des bourses aux étudiantes.

« Femmes et science en Afrique : une révolution silencieuse » est un documentaire inédit au cœur d'une communauté bouillonnante de femmes du continent, réservoir unique de talents pour la science et l'innovation. Des femmes qui par leur dynamisme, leur travail acharné et leur implication pour l'égalité des droits, ont réussi à briser les stéréotypes dans le milieu de la recherche, tout en participant aujourd'hui au développement de l'Afrique.

Professeure Tebello Nyokong (Chimiste) de l'Afrique du Sud, Professeure Francine Ntumi (Biologiste moléculaire) de la République du Congo et enfin, Zara Randriamanakoto (Astrophysicienne) de Madagascar, sont les trois protagonistes du film. En 51 min,

l'œuvre leur met en lumière et apporte des réponses aux questions ayant un lien direct avec leurs parcours et leurs exploits : Qui sont ces femmes ? Quels obstacles ont-elles dû surmonter pour arriver au sommet de leur art ? Quel impact ont-elles sur leur communauté ? Sauront-elles trouver des solutions concrètes aux défis majeurs du XXI^e siècle ? Et si le Einstein de demain était une femme africaine ? La projection du film s'est suivie d'une causerie débat avec l'assistance composée entre autres des cadres ministériels, scientifiques enseignants et chercheurs, étudiants, élèves, communicants, cinéastes, etc. « Mon métier de réalisatrice est avant tout de raconter des histoires qui peuvent porter, inspirer et faire découvrir des choses et des personnes qu'on ne connaît pas forcément. En étudiant le sujet de la science, j'ai découvert ces trois femmes exceptionnelles que je ne connaissais pas. Et d'ailleurs, le titre révolution silencieuse, c'est parce qu'il y a des femmes scientifiques en Afrique, mais peu d'entre elles sont connues. A travers ce film, j'ai voulu donner une voix à ces femmes et faire connaître cette révolution », a fait savoir Kate Thompson-Gorry, réalisatrice du documentaire sorti en 2019.

A ce propos, la professeure Francine Ntumi, engagée dans la lutte contre le paludisme et présidente de la FCRM, a remercié toute l'équipe de production du film d'avoir bien

voulu mettre sous les projecteurs les efforts des femmes africaines afin de porter haut cette science qui est importante pour l'avenir du continent. Aux jeunes filles intéressées par les métiers scientifiques, elle leur a exhorté de se projeter à grande échelle en vue d'aller le plus loin possible. Ce, en s'appuyant sur la formation comme participation à la construction de ce rêve. « La femme ne doit pas limiter ses ambitions. Ce film est un outil formidable de plaidoyer, d'éducation et d'encouragement pour les filles et les femmes de science en Afrique », a-t-elle fait savoir.

De ce temps de partage, Channie Rhonda Kono, étudiante en troisième année de Biologie à l'Université Marien Ngouabi, s'est dite satisfaite qu'aujourd'hui, la société comprend de plus en plus que la femme est indispensable et qu'elle a beaucoup apporté dans le développement. « C'est juste magnifique de voir toutes ces femmes scientifiques rayonnées. Elles qui n'ont pas abandonné et qui pour nous jeunes, sont de véritables modèles et sources d'inspiration », a-t-elle confié.

Notons que « Femmes et science en Afrique : une révolution silencieuse » a été produit par Michel Welterlin et la compagnie Taxi-Brousse, avec le soutien de Canal + international et de la fondation L'Oréal.

Merveille Atipo

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES DE 2022

Les jeunes de Boundji appelés à se faire enrôler

La Confédération de la jeunesse de Boundji a invité récemment les jeunes de cette sous-préfecture du département de la Cuvette à se faire inscrire sur les listes électorales en vue du double scrutin de juillet prochain.

Cadre de communication et de conscientisation, la Confédération de la jeunesse de Boundji vient de tenir son assemblée générale constitutive qui a porté Marko Obea-Makongo à la tête de la commission ad hoc.

S'agissant des élections législatives et locales de juillet 2022, le président a attiré l'attention des participants qui sont des votants pour faire un choix qualitatif du fait que les futurs élus soient ceux qui feront des bilans à la fin de leur mandat. « Pour exercer notre pouvoir de souverain primaire, inscrivons-nous massivement sur les listes électorales car le moment de corriger et d'être attentif est tout indiqué. On doit rompre avec l'imposition des candidats, le détournement des résultats des urnes par corruption, par l'achat des consciences et le trafic d'influence », a rappelé Marko Obea-Makongo.

Insistant sur les élections législatives et locales à venir, il a rappelé que la jeunesse de Boundji se sent marginalisée, selon un sondage. Cette jeunesse revendique, a-t-il dit, l'emploi, notamment le recrutement à la fonction publique, à l'armée, à la police nationale, dans les sociétés paraétatiques et privées. Dénonçant le recul constaté au sein de la population, ce regroupement regrette les valeurs perdues par Boundji dont il faut redorer le blason. « La jeunesse de Boundji exige du conseiller départemental, Faustin Etémaléké Ngodzé, le maintien de sa candidature aux élections législatives de 2022 et lui rassure de son soutien. En outre, elle sollicite humblement, mais fermement, des autorités et responsables qui ont la compétence décisionnaire d'en prendre acte, car elle prend date », souligne le communiqué final de l'assemblée générale tenue à Boundji. En effet, la Confédération de la jeunesse de Boundji qui regroupe les jeunes issus des trente-trois villages du district et des six quartiers de la communauté urbaine a pris l'engagement de les conscientiser sur les comportements déviants. D'où l'appel lancé à l'endroit des cadres de Boundji pour sortir les jeunes désœuvrés de l'oisiveté. « La Confédération de la jeunesse de Boundji demande à la population de faire renaître leur espoir en ce mouvement, à tous ceux qui aiment et croient au rayonnement de la localité de se rallier à ce regroupement des jeunes. Le but étant de dynamiser les intérêts communs de la population de Boundji en particulier et celle du Congo en général », conclut le communiqué.

Parfait Wilfried Douniama